

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE HUY, soc.civ. - Intercommunale**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue des Trois-Ponts

N° : 2

Boîte :

Code postal : 4500

Commune : Huy

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Huy

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0237.224.881

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

18-12-2019

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.5, C-app 6.3.5, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

CARLOZZI Adrien

Administrateur
Rue des Genêts 1
4570 Marchin
BELGIQUE

SAJID Amal

Administratrice
Rue de la Coulée 22
4577 Modave
BELGIQUE

JUEN Aurélien

Administrateur
Thier du Curé 47
4520 Wanze
BELGIQUE

VAN HULLE Benjamin

Administrateur
Rue des Neuf Bonniers 9
4500 Huy
BELGIQUE

LHONNAY Bernard

Administrateur
Rue Joseph Wauters 56
4520 Wanze
BELGIQUE

RORIVE Florian

Président
Rue Poissonrue 15
4500 Huy
BELGIQUE

RORIVE Francine

Administratrice
Avenue Théo Jacques 37
4500 Huy
BELGIQUE

JAVAUX Jean-Michel

Vice-Président
Rue du Château 10
4540 Amay
BELGIQUE

ANDRE Julien

Administrateur
Rue Joseph Wauters 48
4500 Huy
BELGIQUE

CORTHOUTS Laurine

Administratrice
Place du Tilleul 1 21
4500 Huy
BELGIQUE

PETRY Marcel

Administrateur
Rue Haie de la Brassine 10
4120 Neupré
BELGIQUE

BERTRAND Marie-Christine

Administratrice
Rue d'Oha 7
4520 Wanze
BELGIQUE

CROCHET Pierre

Administrateur
Rue Freddy Terwagne 4
4577 Modave
BELGIQUE

COLET Pierre-Yves

Administrateur
Rue des Coquelicots 4 1
4520 Wanze
BELGIQUE

GAILLARD Sandrina

Administratrice
Rue du Petit Bois 29
4500 Huy
BELGIQUE

SEINLET Sophie

Administratrice
Rue Chénia 34
4520 Wanze
BELGIQUE

Cathy DUCHESNE ScRL (B00816)

0841078387
Rue Joseph Dejardin 14 2
4460 Grâce-Hollogne
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

DUCHESNE Cathy (A02114)
Reviseur d'entreprise
Rue Joseph Dejardin 14 2
4460 Grâce-Hollogne
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>553.864</u>	<u>695.541</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>161.390.755</u>	<u>163.690.156</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	<u>944.597</u>	<u>692.008</u>
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<u>160.418.869</u>	<u>160.470.859</u>
Terrains et constructions		22	142.739.541	140.661.248
Installations, machines et outillage		23	5.146.526	5.695.196
Mobilier et matériel roulant		24	6.810.044	7.402.582
Location-financement et droits similaires		25	4.390.033	4.677.904
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.332.725	2.033.929
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>27.289</u>	<u>2.527.289</u>
Entreprises liées	6.15	280/1		2.500.000
Participations		280		2.500.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	27.289	27.289
Actions et parts		284	27.289	27.289
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	55.300.822	50.959.536
Créances à plus d'un an		29	9.950.641	10.446.457
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	9.950.641	10.446.457
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.121.976	2.435.147
Stocks		30/36	2.121.976	2.435.147
Approvisionnements		30/31	2.121.976	2.435.147
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	36.651.738	34.193.406
Créances commerciales		40	31.106.246	28.665.010
Autres créances		41	5.545.492	5.528.396
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	5.482.674	2.979.482
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.093.793	905.044
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	217.245.441	215.345.233

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>31.476.436</u>	<u>33.594.644</u>
Indisponible	6.7.1	10/11	15.469.615	15.469.615
		110		
		111	15.469.615	15.469.615
		12		
Plus-values de réévaluation				
Réserves				
Réserves indisponibles		13	993.862	993.862
Réserves statutairement indisponibles		130/1	993.862	993.862
Acquisitions d'actions propres		1311	993.862	993.862
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-988.309	161.947
Subsides en capital		15	16.001.268	16.969.220
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges		163		
Impôts différés		6.8	164/5	
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	185.769.005	181.750.589
Dettes à plus d'un an	6.9	17	122.215.986	124.054.156
Dettes financières		170/4	122.174.766	123.198.945
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	3.562.404	3.879.062
Etablissements de crédit		173	118.612.362	119.319.883
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	41.220	855.211
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	63.287.139	57.380.943
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	11.315.330	13.759.998
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	29.996.730	29.980.183
Fournisseurs		440/4	29.996.730	29.980.183
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		13.509
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	16.550.379	8.427.556
Impôts		450/3	2.820.559	954.459
Rémunérations et charges sociales		454/9	13.729.820	7.473.097
Autres dettes		47/48	5.424.700	5.199.697
Comptes de régularisation	6.9	492/3	265.880	315.490
TOTAL DU PASSIF		10/49	217.245.441	215.345.233

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	150.822.315	139.864.073
Chiffre d'affaires	6.10	70	136.580.657	128.694.166
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72	47.251	
Autres produits d'exploitation	6.10	74	11.293.430	10.221.967
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	2.900.977	947.940
Coût des ventes et des prestations		60/66A	149.955.487	137.777.718
Approvisionnements et marchandises		60	28.563.859	26.629.418
Achats		600/8	28.060.270	26.739.933
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	503.589	-110.515
Services et biens divers		61	34.479.787	35.531.083
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	74.994.558	62.633.812
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.856.200	10.718.943
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-602.165	217.992
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.270.361	307.587
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	392.887	1.738.883
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	866.828	2.086.355

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.436.645	1.217.085
Produits financiers récurrents		75	1.436.645	1.217.085
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.436.645	1.217.085
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	3.453.729	3.092.039
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.453.729	3.092.039
Charges des dettes		650	3.439.709	3.084.072
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	14.020	7.967
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-1.150.256	211.401
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-1.150.256	211.401
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-1.150.256	211.401

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-988.309	161.947
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-1.150.256	211.401
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	161.947	-49.454
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-988.309	161.947
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	695.541
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	141.677	
Autres	(+)/(-) 8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	553.864	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8052P	XXXXXXXXXX	2.840.321
8022	180.923	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	3.021.244	
8122P	XXXXXXXXXX	2.148.313
8072	257.528	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	2.405.841	
211	615.403	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	1.319.040

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8023	365.771	
------	---------	--

Cessions et désaffectations

8033	579.153	
------	---------	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8043		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8053	1.105.658	
------	------------------	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8123P	XXXXXXXXXX	1.319.040
-------	-------------------	------------------

Mutations de l'exercice

Actés

8073	36.577	
------	--------	--

Repris

8083		
------	--	--

Acquis de tiers

8093		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8103	579.153	
------	---------	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8113		
--------------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8123	776.464	
------	----------------	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

212	329.194	
-----	----------------	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	205.347.452
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	4.716.790	
Cessions et désaffectations	8171	3.845.391	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	2.968.529	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	209.187.380	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221	2.100.000	
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	2.100.000	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	6.549.098	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291	1.026.130	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	3.713.593	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	68.547.839	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	142.739.541	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	23.748.001
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.276.227	
Cessions et désaffectations	8172	1.106.519	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	23.917.709	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	18.052.805
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.824.897	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.106.519	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	18.771.183	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	5.146.526	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	26.838.191
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.250.256	
Cessions et désaffectations	8173	4.315.865	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	23.772.582	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	19.435.609
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.758.552	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	84.242	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	4.315.865	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	16.962.538	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	6.810.044	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	9.499.743

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194	9.499.743	
8254P	XXXXXXXXXX	

Plus-values au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

8254		
8324P	XXXXXXXXXX	4.821.839

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8274	287.871	
8284		
8294		
8304		
8314		
8324	5.109.710	

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(25)	<u>4.390.033</u>	
------	------------------	--

DONT

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

250	4.390.033	
251		
252		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	2.033.929
8166	2.267.325	
8176		
(+)/(-) 8186	-2.968.529	
8196	1.332.725	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	1.332.725	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	2.500.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	2.500.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	27.289
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	27.289	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>27.289</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter: contrats fournisseurs

Exercice
1.093.793

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 15.469.615	15.469.615
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	11.315.330
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	316.658
Etablissements de crédit	8841	10.998.672
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	11.315.330

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	34.292.188
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.266.632
Etablissements de crédit	8842	33.025.556
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	34.292.188

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	87.882.578
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	2.295.772
Etablissements de crédit	8843	85.586.806
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	41.220
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	87.923.798

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	68.292.261
8931	
8941	
8951	
8961	68.292.261
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	68.292.261
8922	41.565.443
8932	
8942	
8952	3.562.404
8962	38.003.039
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	41.565.443

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	2.820.559
450	
9076	
9077	13.729.820

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Intérêts emprunts
- Loyers

Exercice
263.237
2.643

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	1.527	1.516
9087	1.145	1.096
9088	2.036.479	1.959.637
620	55.562.963	47.852.610
621	16.510.901	13.888.022
622	831.523	
623	2.089.171	892.692
624		488

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	844.048	890.734
Reprises	9113	1.446.213	672.742
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	1.270.361	307.587
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	17	16
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	24.865	30.005
Frais pour la société	617	777.278	575.851

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Produits frais de rappels

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Intérêts sur avances à terme fixe

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	967.952	772.943
9126		
754		
	468.694	440.714
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	9.180	4.172

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>2.900.977</u>	<u>947.940</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	2.900.977	947.940
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	347.456	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	2.553.521	947.940
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>392.887</u>	<u>1.738.883</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	392.887	1.738.883
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	392.887	1.738.883
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	14.246	13.370
9146	819.948	833.934
9147	12.642.568	10.067.008
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	93.132.129
91621	19.502.235
91631	35.545.248
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Option d'achat leasing maison de repos Prés Brion

949.974

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**Description succincte**

Les agents statutaires nommés dans une administration provinciale ou locale (APL) ont droit à une pension de retraite mensuelle à charge de leur dernier employeur du secteur public. Leurs ayants droit (conjoints survivants ou divorcés et orphelins) ont droit, le cas échéant, à une pension de survie mensuelle.

La loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions des membres du personnel nommé à titre définitif des APL a mis en place un système de répartition du financement reposant sur la responsabilisation des débiteurs de pensions publiques. Dans ce cadre, la loi prévoit le versement de cotisations complémentaires de pensions au titre de responsabilisation individuelle dans le cas où la charge de pension de l'APL est supérieure au produit de la cotisation de base. La cotisation, dite de responsabilisation, est calculée comme un pourcentage de la partie de la charge de pension qui dépasse la cotisation de base. Le taux de base et le coefficient de responsabilisation sont fixés de manière telle que la somme des cotisations de toutes les administrations soit égale à la somme de toutes les charges de pensions.

L'ONSS applique un taux de cotisation de responsabilisation réduit grâce à l'application de mécanisme correcteur. À partir du 1er janvier 2019, les APL qui ont instauré pour leur personnel contractuel un deuxième pilier remplissant les conditions reprises dans la loi du 30 mars 2018, peuvent déduire une partie des coûts de ce régime de pension complémentaire de la cotisation de responsabilisation.

Un financement permettant de couvrir partiellement cette charge est également accordé aux institutions hospitalières via le budget des moyens financiers (BMF).

Les cotisations de responsabilisation dues dans ce cadre sont assimilées à des cotisations sociales. A l'heure actuelle, le taux de responsabilisation s'élève à 50 % (projection à 51,34 % pour 2022) mais celui-ci est susceptible d'évoluer fortement (attendu à hauteur de 84,11 % en 2027).

Le CHR Huy, en s'affiliant au SFP, a conservé les réserves constituées auprès d'ETHIAS et a décidé de les utiliser pour payer sa cotisation de responsabilisation (1,4 M€) et une partie de ses cotisations d'agents nommés (13,5 % sur les 43 % en 2022, contre 10% sur les 41,5 % en 2021).

Le solde du fonds de pension des agents statutaires constitué auprès d'ETHIAS s'élève, au 31/12/2022, à 10.566.804 €.

À défaut de critères objectifs d'appréciation (absence de maîtrise des données et des évolutions du contexte réglementaire et financier externe et interne), l'estimation des risques prévisibles est devenue fortement aléatoire. L'impact de ces éléments sur la trésorerie et le résultat du Centre Hospitalier Régional de Huy pour les prochaines années est, dès lors, potentiellement significatif.

Mesures prises pour en couvrir la charge**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME****Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		2.500.000
(280)		2.500.000
9271		
9281		
9291		271.272
9301		80.000
9311		191.272
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	86.677
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	22.347
95061	3.811
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS	Intérêts emprunts	Couverture	1		-346.712		-1.208.053
IRS	Intérêts emprunts	Couverture	1		-16.106		-140.110

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

RÈGLES D'ÉVALUATION**A. Frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles :**

1. Les frais d'établissement et le coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont pris en charge, par amortissement, avec application des taux annuels suivants :

- frais d'établissement 20 %
- immobilisations incorporelles : acquisitions antérieures au 01/01/1990 20 %
- acquisitions à partir de 1990 33 %
- immobilisations corporelles : terrains bâtis, constructions et extension 3 %
- immobilisations corporelles : bâtiments préfabriqués 5 %
- gros travaux d'entretien 10 %
- agencement des immeubles 10 %
- travaux de reconditionnement 3 %
- matériel médical 20 %
- matériel médical lourd (si accord Ministère) 10 %
- mobiliers 10 %
- matériel non médical 10 %
- matériel roulant 20 %
- matériel informatique 20 %
- matériel leasing (mobilier, matériel médical et non médical) 20 %
- immobilisations détenues en location-financement (immobilier) 3 %

Lorsque les taux d'amortissement sont de 33 % ou de 3 % par an, ils sont portés, la première année, respectivement à 34 % et 4 %.

En ce qui concerne l'agencement des immeubles, le taux de 3 % passe à 10 % en raison du fait que les investissements consentis à partir de 1990 doivent faire l'objet d'un amortissement spécifique compte tenu de la mise en exploitation du nouvel hôpital, prévue, au plus tard, à l'expiration des dix prochaines années.

2. Pour les maisons de repos acquises de 1994 à 1996, les règles d'évaluation pour la partie " immeuble " et la partie " Goodwill " sont les suivantes :

- Immeubles : amortissement en 30 ans, soit 3,33 %
 - Goodwill : amortissement en 20 ans, soit 5 %.
- Pour les investissements autres qu' " immeubles " et " Goodwill " relatifs aux maisons de repos précitées, les taux restent identiques à ceux mentionnés au point 1 ci-avant.

B. Créances douteuses

En 2022, à l'effet de couvrir l'irrécouvrabilité de certaines créances, il est constitué systématiquement une provision pour certaines créances douteuses équivalente à 0,7 % du chiffre d'affaires pour l'activité B (Hôpital).

Les irrécouvrables constatés sont prélevés sur cette provision.

C. Provision pour pécule de vacances

La provision est de 7,67 % de la rémunération de 2022.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19, les interventions de l'Inami et de l'Aviç se sont arrêtées en mars 2022. En cas de recrudescence de la pandémie en 2023, il serait nécessaire de les réactiver pour maintenir l'équilibre de l'intercommunale. En 2022, un montant de 813.991 euros a été prise en résultat dans le cadre de cette intervention de l'Inami

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés et Associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion de l'intercommunale au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

1. EXPOSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DU RESULTAT ET DE LA SITUATION BILANTAIRE

A. Bilan

L'actif du bilan consolidé au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Code	Libellé	2022	2021
20	Frais d'établissement	553.864	695.541
21	Immobilisations incorporelles	944.597	692.008
22/27	Immobilisations corporelles	160.418.869	160.470.859
28	Immobilisations financières	27.289	2.527.289
	<i>Total actifs immobilisés</i>	<i>161.944.619</i>	<i>164.385.697</i>
29	Créances à plus d'un an	9.950.641	10.446.457
3	Stocks	2.121.976	2.435.147
40/41	Créances à un an au plus	36.651.738	34.193.406
54/58	Valeurs disponibles	5.482.674	2.979.482
490/1	Comptes de régularisation	1.093.793	905.044
	<i>Total actifs circulants</i>	<i>55.300.822</i>	<i>50.959.536</i>
	Total actif	217.245.441	215.345.233

Les actifs immobilisés sont en baisse de 2,441 millions, les amortissements de 2022 étant plus élevés que les nouveaux investissements. Un transfert d'immobilisation en cours a eu lieu en 2022 : le reconditionnement du hall d'accueil. La SPRL Résidence Kymmcy a été absorbée au 1^{er} janvier 2022.

Le passif du bilan consolidé au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Code	Libellé	2022	2021
11	Apport indisponible hors capital	15.469.615	15.469.615
13	Réserves	993.862	993.862
14	Résultat reporté	-988.309	161.947
15	Subsides d'investissement	16.001.268	16.969.220
	<i>Total capitaux propres</i>	<i>31.476.436</i>	<i>33.594.644</i>
16	Provisions pour risques et charges	0	0
17	Dettes à plus d'un an	122.215.986	124.054.156
42/48	Dettes à un an au plus	63.287.139	57.380.943
492/9	Comptes de régularisation	265.880	315.490
	<i>Total dettes</i>	<i>185.769.005</i>	<i>181.750.589</i>
	Total passif	217.245.441	215.345.233

L'année 2022 s'est clôturée par une perte de 982.671 € dans le secteur hospitalier et de 167.585 € dans le pôle seniors. Le résultat reporté redevient négatif de près d'1 millions d'euros. Les dettes à plus d'1 an ont fait l'objet d'un rééchelonnement en 2022. En conséquence, les dettes à plus d'un an échéant dans l'année sont en diminution de 2,7 millions d'euros. Seuls deux nouveaux emprunts ont été contractés en 2022 : le financement des investissements ordinaires et le financement du reconditionnement du hall d'accueil. Les dettes à un an au plus augmentent quant à elle de 5,9 millions. Il s'agit principalement de la modification du système de paiement de l'ONSS.

B. Résultat

Le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Code	Libellé	2022	2021
70	Chiffre d'affaires	136.580.657	128.694.165
72	Production immobilisée	47.251	
74	Autres produits d'exploitation	11.293.430	10.221.967
	<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>147.921.338</i>	<i>138.916.132</i>
60	Approvisionnements et fournitures	28.563.859	26.629.418
61	Services et fournitures accessoires	34.479.787	35.531.083
62	Rémunérations et charges sociales	74.994.558	62.633.812
63	Amort, réd.de valeur et provisions	10.254.035	10.936.936
64	Autres charges d'exploitation	1.270.361	307.586
	<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>149.562.600</i>	<i>136.038.835</i>
	Résultat d'exploitation	-1.641.262	2.877.297
75	Produits financiers	1.436.645	1.217.086
65	Charges financières	3.453.729	3.092.039
	Résultat courant	-3.658.346	1.002.344
76	Produits exceptionnels	2.900.977	947.939
66	Charges exceptionnelles	392.887	1.738.883
	Résultat de l'exercice	-1.150.256	211.400

Le chiffre d'affaires consolidé augmente de 7.886.492 euros. Dans le cadre de la crise Covid-19, la mesure relative à la couverture des surcoûts liés aux patients « Covid » a été prolongée jusqu'au 31/03/2022. Le budget des moyens financiers dans le secteur hospitalier et les forfaits « Aviq » dans le pôle seniors ont été indexés de 10%, permettant ainsi de couvrir en grande partie l'indexation des salaires.

Les approvisionnements et fournitures augmentent de 1.934.441 euros. La cause principale est l'explosion des prix du gaz et de l'électricité en 2022. Les denrées alimentaires ont également subi une hausse des prix importante.

Les services et fournitures accessoires diminuent de 1.051.296 euros. L'année 2021 avait été marquée par une intervention importante de l'Inami liée au Covid-19. L'année 2022 a également vu l'entrée en vigueur du nouvel accord de rétrocession médicale « Gestmed ».

Les rémunérations et charges sociales augmentent de 12.360.746 euros, soit une hausse de près de 20%. Deux éléments expliquent cet accroissement : les

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

indexations salariales (5 sauts d'index) et l'application des nouveaux barèmes IFIC dans le secteur hospitalier. Ces derniers sont couverts par une hausse correspondante du budget des moyens financiers. Dans le pôle seniors, le financement lié aux accords non marchands 2021-2024 a permis l'engagement de personnel supplémentaire.

Les amortissements, réductions de valeur et provisions diminuent de 682.901 euros. Une utilisation de réduction de valeur sur créances a été appliquée en 2022 pour 981.000 euros. La Résidence Kymmcy, absorbée au 1^{er} janvier 2022, a fait également l'objet d'un amortissement.

Le résultat d'exploitation qui résulte de ces opérations diminue de 4.518.559 euros pour se trouver à -1.641.262 euros.

Les charges financières sont en hausse de 361.690 euros, de par la grosse augmentation des taux d'intérêts au second semestre 2022.

Un rattrapage exceptionnel de 1.075.108 euros, résultant d'une nouvelle estimation des rattrapages des budgets des moyens financiers de 2015 à 2021 ramène le résultat de l'exercice 2022 à une perte de 982.671 euros dans l'activité hospitalière. Dans le secteur « pôle seniors », la perte est de 167.584 euros.

Le résultat reporté est de -974.712 euros dans l'activité « B » et de -13.597 euros dans l'activité C, soit un résultat consolidé cumulé de -988.309 euros.

C. Structure de l'organisation

Le Conseil d'administration du 17 novembre 2022 a approuvé un nouveau Plan stratégique.

La vision stratégique confirme la volonté de développer un hôpital général aigu qui propose une offre complète de soins dans la région Huy-Waremme.

Les missions principales du CHR de Huy sont outre les missions de soins, une mission citoyenne et une mission d'enseignement.

En effet, le CRH de Huy a une mission essentielle au cœur de la cité tant en matière sociale, économique que d'enseignement.

Pour assurer ces 3 missions, 5 valeurs ont été définies avec les membres du personnel : La Bienveillance - L'Engagement - L'Équité - L'Innovation - La Proximité.

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

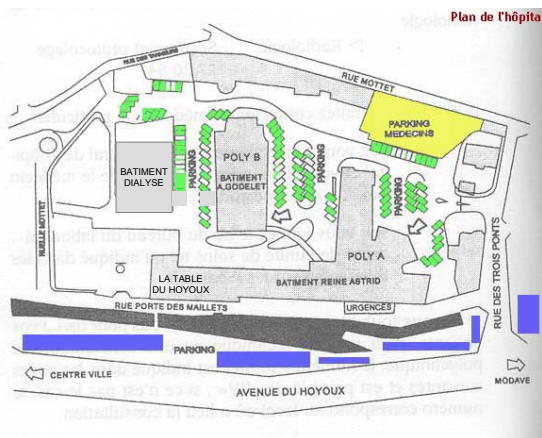
1. EXPOSE GENERAL

1.1 Contexte général

1.1.1 Description de l'intercommunale

L'intercommunale Centre Hospitalier Régional de HUY, c'est :

- Un site hospitalier comprenant deux polycliniques intérieures dont voici le plan :



- Trois polycliniques extérieures :



ANDENNE



Mont-Falise (HUY)



Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881
☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

Polyclinique d'AMAY

- ❑ 5 **maisons de repos** (M.R.S. & M.R.P.A.)
- ❑ 78 appartements résidence-service
- ❑ Une **séniorie** de 30 appartements

PÔLE SÉNIORS



Mais c'est aussi ...

- ❑ Trois activités et capitaux distincts
Le capital A : Gestionnaire du patrimoine de l'Intercommunale.
Le capital B : Gestionnaire de l'hôpital.

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

Le capital C : Gestionnaires des maisons de repos et de soins et des maisons de repos pour personnes âgées, de la Résidence Hoyum et de toutes initiatives spécifiques relatives aux seniors.

Les associés et parts :

Statuts A.G. constitutive 18 janvier 1989	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ville de Huy	24.789,35	2.478.935,24	24.789,34	2.528.513,93
Commune de Wanze	123,95	123,95	123,95	371,85
Ethias	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
S.L.F.	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
C.P.A.S. de Huy	8.922.654,74	0,00	223.104,17	9.145.758,91
Sous-total	8.957.483,78	2.488.974,93	248.265,36	11.694.724,07
Modification des statuts A.G. 30 mars 1990	Activité A	Activité B	Activité C	Total
C.P.A.S. de Huy	-524.121,28	0,00	0,00	-524.121,28
Sous-total	8.433.362,50	2.488.974,93	248.265,36	11.170.602,79
Modification des statuts C.A. 30 décembre 1991	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Commune de Marchin	123,95	123,95	123,95	371,85
Dexia	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
Sous-total	8.438.444,32	2.494.056,75	248.513,26	11.181.014,33
Modification des statuts A.G. 25 juin 1994	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ethias	49.578,70	0,00	0,00	49.578,70
Sous-total	8.488.023,02	2.494.056,75	248.513,26	11.230.593,03
Modification des statuts A.G. 19 décembre 1997	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Commune de Modave	123,95	0	123,95	247,90
Sous-total	8.488.146,97	2.494.056,75	248.637,21	11.230.840,93
Modification des statuts Année 2000	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ville de Huy montant Intergénération	13.287,09	0,00	4.412,50	17.699,59
S.L.F. montant Intergénération	8.849,80	0,00	8.849,80	17.699,60
Commune de Modave montant Intergénération	446,21	0,00	421,42	867,63
Commune de Modave	0,00	123,95	0,00	123,95
Commune de Nandrin	123,95	123,95	123,95	371,85
Sous-total	8.510.854,02	2.494.304,65	262.444,88	11.267.603,55
Modification des statuts A.G. 28 décembre 2001	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ville de Huy	0,99	64,76	0,77	66,52
Commune de Modave	0,01	0,00	0,01	0,02
Ethias	1,42	0,13	0,00	1,55
S.L.F.	0,36	0,13	0,23	0,72
Dexia	0,13	0,13	0,00	0,26
C.P.A.S. de Huy	219,39	0,00	5,83	225,22
Sous-total	8.511.076,32	2.494.369,80	262.451,72	11.267.897,84

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

Modification des statuts A.G. 31 décembre 2007	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ville de Huy	5.454.989,92	0,00	0,00	5.454.989,92
Commune de Amay	74,37	49,58	0,00	123,95
Sous-total	13.966.140,61	2.494.419,38	262.451,72	16.723.011,71
Modification des statuts A.G. 24 novembre 2011	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Commune de Wanze	566.337,00	0,00	7.313,05	573.650,05
C.P.A.S Wanze	0,00	0,00	75.584,71	75.584,71
Sous-total	14.532.477,61	2.494.419,38	345.349,48	17.372.246,47
Modification des statuts A.G. 2 juin 2015	Activité A	Activité B	Activité C	Total
C.P.A.S Villers-le-Bouillet (Capital non appelé)	0,00	0,00	38.374,92	38.374,92
Total au 31/12/2015	14.532.477,61	2.494.419,38	383.724,40	17.410.621,39
Amortissement capital C.P.A.S de Huy au 31 décembre 2021	-1.941.006,30	0,00	0,00	-1.941.006,30
Total des parts associés au 31 décembre 2021	Activité A	Activité B	Activité C	Total
Ville de Huy	5.493.067,35	2.479.000,00	29.202,61	8.001.269,96
Commune de Wanze	566.460,95	123,95	7.437,00	574.021,90
Commune de Marchin	123,95	123,95	123,95	371,85
Commune de Modave	570,17	123,95	545,38	1.239,50
Commune de Nandrin	123,95	123,95	123,95	371,85
Commune d'Amay	74,37	49,58	0,00	123,95
Ethias	54.537,99	4.958,00	123,95	59.619,94
S.L.F.	13.808,03	4.958,00	8.973,98	27.740,01
Dexia	4.958,00	4.958,00	123,95	10.039,95
C.P.A.S. de Huy	6.457.746,55	0,00	223.110,00	6.680.856,55
C.P.A.S Villers-le-Bouillet (Capital non appelé)	0,00	0,00	38.374,92	38.374,92
C.P.A.S. de Wanze	0,00	0,00	75.584,71	75.584,71
Total apport indisponible hors capital	12.591.471,31	2.494.419,38	383.724,40	15.469.615,09

Les organes statutaires et de contrôle :

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Les comités directeurs

COMITE RESTREINT DE GESTION « A »

Gestionnaire du patrimoine de l'Intercommunale.

COMITE RESTREINT DE GESTION « B »

Gestionnaire de l'hôpital.

COMITE RESTREINT DE GESTION « C »

Gestionnaire des maisons de repos et de soins et des maisons de repos pour personnes âgées, de la Résidence Hoyum et de toutes initiatives spécifiques relatives aux seniors.

L'hôpital en quelques mots :

317 lits d'hospitalisation :

Arrêté ministériel	Aigus
---------------------------	--------------

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

Chirurgie	77
Médecine	104
Mixte C+D banalisés	20
Mixte C+D intensifs 20	
Pédiatrie	26
Gériatrie	38
Maternité	22
Psychiatrie	30
TOTAL	317

SERVICES :

- . C, D, SI, M, E, G, A
- . SUS et SMUR
- . PROGRAMME CARDIOLOGIE A, B1, E et P
- . DIALYSE RENALE
- . MEDECINE NUCLEAIRE
- . IMAGERIE MEDICALE, CT-scan, IRM
- . OFFICINE HOSPITALIERE
- . FONCTION N*
- . SOINS PALLIATIFS
- . MEDIATION
- . BANQUE DE SANG
- . SOINS EN ONCOLOGIE
- . COORDINATION LOCALE DES DONNEURS D'ORGANES
- . SOINS POUR ENFANTS
- . SOINS DE BASE « AVC »
- . SOINS PATIENT GERIATRIQUE

HOPITAL DE JOUR :

- gériatrique
- médical
- chirurgical
- pédiatrique
- +/- 113.000.000 euros de chiffre d'affaires
- +/- 760 équivalents temps plein
- +/- 180 médecins spécialistes
- un hinterland de près de 200.000 habitants
- 16 hébergements protégés

421 lits de M.R.S. et de M.R.P.A. (y compris courts séjours) répartis sur 5 sites :

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

M.R.S - M.R.P.A.						
Nombre de lits	MRS	MRPA	Total	Soins de jour	Courts séjours	Appartements
Résidence du « Mont Falise »	46	28	74			
Résidence « Prés Brion »	65	48	113			11
Résidence « Avelines »	49	24	73	8	6	36
Résidence « Vallée du Hoyoux »	46	66	112		2	31
Seniorerie « Hoyum »						30
Résidence « Grandgagnage »		41	41			
Total	206	207	413	8	8	84

Le Pôle Séniors occupe près de 220 ETP et génère un chiffre d'affaire de l'ordre de 15 millions d'euros.

Les conventions hospitalières et extrahospitalières

Hospitalières :

Conventions avec le CHU de Liège

- Accord de collaboration concernant les transplantations rénales, 04/11/1997
- Convention agrément 10 lits universitaires, 1/07/2002
- Convention de collaboration additionnelle de radiothérapie, 19/12/2003
- Avenant n°1 à la convention de collaboration additionnelle de radiothérapie, 05/04/2004
- Centre de référence en douleur chronique, 25/02/2005
- Convention relative aux tests respiratoires au C13 stable, 14/02/2006
- Accord cadre pour le programme de soins pathologie cardiaque B, 14/12/2012
- Accord de collaboration programme de soins pathologies cardiaques, 21/06/2013
- Convention réseau « pathologie cardiaque » RESCUE, 20/12/2013
- Accord de collaboration clinique du sein, 16/10/2014

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

- Convention d'association hospitalière « prélèvement et transplantation d'organes », 1/01/2015
- Accord de collaboration transinstitutionnel réseau « restaure » AVC, 03/02/2015
- Convention de collaboration pour les soins oncologiques, 20/04/2015
- Accord de collaboration concernant l'exploitation d'un scanner pet, 28/06/2015
- Avenant n°1 à la convention de collaboration du 20/04/2015 pour les soins oncologiques, 29/06/2015
- Avenant n°2 à la convention de collaboration du 20/04/2015 pour les soins oncologiques, 1/10/2015
- Avenant n°1 à l'accord de collaboration concernant l'exploitation d'un scanner pet, 01/01/2016
- Convention de transfert de propriété du tomographe à résonance magnétique installé au CHRH, 22/04/2016
- Avenant n°3 à la convention de collaboration du 20/04/2015 pour les soins oncologiques, 01/04/2017
- Avenant n°2 à l'accord de collaboration concernant l'exploitation d'un scanner pet, 01/02/2017
- Protocole d'accord concernant les cas neurochirurgicaux légers, le 01/06/2017

Conventions avec le CHC :

- Convention de collaboration concernant le service de néphrologie, 25/06/2004
- Convention de collaboration dans le domaine de la pédiatrie, 18/03/2013
- Convention bilatérale dans le cadre du « réseau de pédiatrie - CHC », 1/10/2014
- Convention bilatérale dans le cadre du « réseau soins de l'accident vasculaire cérébral - CHC », 19/01/2015

Conventions avec le CHR de la Citadelle :

- Convention de liaison fonctionnelle fonction P (néonatalogie), 1/04/1997 (idem NIC)
- Convention de collaboration réseau de soins - programme de soins pédiatrique, 8/10/2014
- Convention réseau « pédiatrie » organisé par le CHR Citadelle dans la zone Liège-Luxembourg-Namur, 1/01/2015

- Convention de collaboration réseau de soins - programme de soins « AVC », 26/01/2015
- Convention de prélèvement établissement extérieur - CPMA, 6/10/2016
- Convention de prélèvement établissement extérieur - CPMA, 10/08/2017

Conventions en « RÉSEAU » :

- Convention partenariale cadre du réseau « Fusion Liège » - soins de santé mentale, 25/06/2013
- Convention réseau « pathologie cardiaque » RESCUE, 20/12/2013 (en cours d'actualisation)
- Convention réseau « pédiatrie » organisé par le CHR Citadelle dans la zone Liège-Luxembourg-Namur, 1/01/2015
- C.H.U. Brugman de Bruxelles : programme d'implantations de pacemakers défibrillants
- I.P.A.L. :
Unité résidentielle palliative
- Hôpitaux psychiatriques :
H.P.I. de Liège, Hôpital provincial de Lierneux, Hôpital psychiatrique des frères Alexiens
- M.S.P. - I.M.P.
- Participation au CARAD, service de cytologie et d'anatomo-pathologie, association chapitre 12.
- Participation à l'ASBL ALTEM (Association Liégeoise de Télémédecine Médicale).
- Programme de dépistage du cancer du sein reconnu par la Communauté Française.

Extrahospitalières :

- C.P.A.S. de HUY
- Participation avec le Centre de Santé Mentale de Huy et l'A.I.G.S. pour le développement des ASBL Hébergements Protégés de Huy, de Waremmes et d'Aywaille
- Participation à l'ASBL Comité Local pour la Promotion de la Santé Huy-Waremmes
- Participation aux plates-formes des soins palliatifs et des soins psychiatriques de la Province de Liège.
- Participation à l'ASBL Parenthèse I et Parenthèse II gérant 25 lits MSP et 25 places pour handicapés profonds

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

- Participation à l'ASBL Crèche « Petit à Petit » en partenariat avec la Ville de HUY et Electrabel.
- Convention avec les structures de soins à domicile.
- Convention « REALISM » (soins à domicile d'enfants psychiatriques) avec la santé publique et l'ASBL A.M.E.H.
- Convention d'autogestion des patients diabétiques (INAMI)
- Convention forfait dialyse chronique (INAMI)
- Convention relative au diagnostic et traitement des apnées du sommeil (INAMI)
- Convention relative à l'oxygénothérapie de longue durée (INAMI)
- Convention relative à la revalidation cardiaque (INAMI)
- Convention assistance médicale urgente (Electrabel - Centrale nucléaire de Tihange)
- Convention location (Croix-Rouge)
- Convention ONE
- Convention Centre de santé mentale

D. Plan financier pluriannuel et lignes de développement

Le 18 décembre 2020, l'Assemblée Générale ordinaire approuvait le plan stratégique pour les années 2020-2025.

De ce plan stratégique, découlaient le tableau financier suivant représentant les prévisions de produits et charges des années ultérieures :

Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024

Produits	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
I. Pdots d'exploitation :						
A. Ch. d'affaires:						
BMF - Hébergement 3ème âge	42.717.495,27	53.493.704,14	46.166.474,42	47.244.883,91	48.372.261,59	49.476.506,82
Rattrapages	-899.609,31	-3.268.340,27	-1.200.000,00	-1.302.834,00	-1.482.834,00	-1.692.834,00
Suppl. chambres	649.075,00	489.200,00	671.250,00	684.675,00	698.368,50	712.335,87
Forfaits INAMI	14.725.413,13	15.469.596,17	15.442.641,05	15.765.265,86	16.080.571,17	16.402.182,60
Produits pharma.	13.750.338,38	12.897.097,01	14.653.833,03	14.946.909,69	15.245.847,88	15.550.764,84
Prix d'hébergement Aviq	1.189.059,10	1.734.274,30	1.904.750,00	2.002.368,75	2.051.177,97	2.101.207,42
Montant Global Prospectif	603.956,44	346.271,32	661.056,00	674.277,12	687.762,66	701.517,92
Honoraires	44.270.239,88	38.060.158,43	45.066.747,01	45.968.081,95	47.116.258,90	48.293.119,77
Autres recettes	457.360,98	358.283,31	476.399,87	485.927,87	495.646,42	505.559,36
Total	117.463.328,87	119.580.244,41	123.843.151,37	126.469.556,15	129.265.061,10	132.050.360,60
B. Autres pdts exploit.:						
Subsides/emploi	6.774.375,40	7.893.508,18	6.586.171,74	6.728.489,38	6.834.359,47	6.995.341,49
Autres	1.637.089,98	2.381.964,90	2.517.489,84	2.560.833,85	2.605.044,74	2.650.139,85
Total	8.411.465,38	10.275.473,08	9.103.661,58	9.289.323,23	9.439.404,21	9.645.481,34
D. Total :	125.874.794,25	129.855.717,49	132.946.812,95	135.758.879,38	138.704.465,31	141.695.841,94
II. Pdots financiers:						
Subsides cap. + int.	722.446,02	788.543,45	760.243,96	760.243,96	760.243,96	760.243,96
Autres	268.339,28	278.728,69	267.000,00	267.000,00	267.000,00	267.000,00
- Total	990.785,30	1.067.272,14	1.027.243,96	1.027.243,96	1.027.243,96	1.027.243,96
III. Pdots exceptionnels:						
Plus-values/actifs immob.	0,00	180.009,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Produit/ex. antérieurs	1.201.372,53	903.719,18	550.000,00	550.000,00	550.000,00	550.000,00
- Total	1.201.372,53	1.083.728,43	550.000,00	550.000,00	550.000,00	550.000,00
IV. Total	128.066.952,08	132.006.718,06	134.524.056,91	137.336.123,34	140.281.709,27	143.273.085,90

Centre Hospitalier Régional de Huy

Siège social : rue des Trois Ponts, 2 - 4500 HUY - BCE 0237224881

☎ 085/27.21.11 - Fax : 085/27.22.22 - www.chrh.be

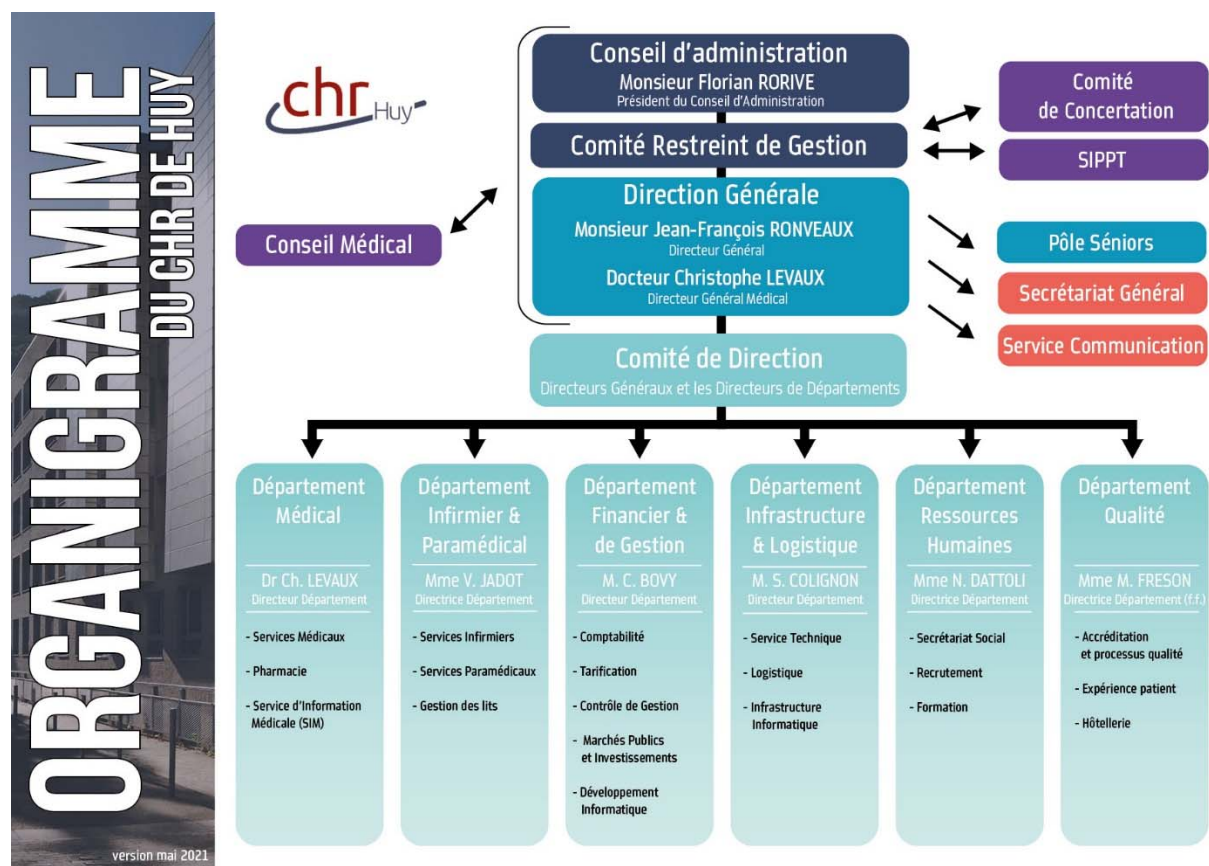
Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024

Charges	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
I. Coûts d'exploitation :						
A. Approvisionnements:						
Produits pharma	15.404.168,00	14.840.054,19	16.271.205,89	16.596.630,01	16.928.562,61	17.267.133,86
Produits médicaux	4.016.333,60	4.117.873,91	4.322.212,70	4.409.801,49	4.499.142,05	4.590.269,42
Entretien	643.195,28	656.520,65	608.930,00	621.278,58	633.704,15	646.378,23
Produits énergétiques	1.990.889,32	1.689.006,02	1.718.500,00	1.752.870,00	1.787.927,40	1.823.685,95
Mat.bureau + informatiques	191.562,42	160.200,39	186.185,77	189.885,77	193.659,77	197.509,25
Buanderie, literie	16.717,46	74.613,33	18.096,23	18.376,23	18.661,83	18.953,14
Denrées alimentaires	1.403.773,27	1.269.607,52	1.466.328,05	1.496.129,06	1.526.526,10	1.557.531,07
Autres	-28.635,65	510.108,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	23.638.003,70	23.317.984,37	24.591.458,64	25.084.971,13	25.588.183,91	26.101.460,92
B. Services fournitures						
Loyers	131.294,81	140.029,92	137.966,94	140.726,28	143.540,80	146.411,62
Serv. extérieurs	3.009.399,53	3.484.133,54	3.346.389,87	3.417.465,31	3.487.997,77	3.559.914,11
Entretien, réparations	4.959.316,13	4.886.891,86	4.795.675,59	4.891.557,05	4.989.356,15	5.089.111,22
Honoraires médicaux	21.008.176,58	19.846.526,28	21.363.269,71	21.593.345,56	22.267.975,20	22.823.331,94
Honoraires non médicaux	21.846,55	22.428,39	21.924,00	21.924,00	21.924,00	21.924,00
Autres	2.577.416,30	2.035.811,69	1.985.868,62	2.022.490,99	2.059.845,81	2.097.947,74
Total	31.707.449,90	30.415.821,68	31.651.094,73	32.087.509,20	32.970.639,72	33.738.640,63
C. Rémun. et ch. sociales:						
Traitements	60.822.836,09	61.995.575,21	63.873.526,97	65.155.508,93	66.062.644,85	67.525.995,89
Total	60.822.836,09	61.995.575,21	63.873.526,97	65.155.508,93	66.062.644,85	67.525.995,89
D. Amortissements	9.433.854,36	10.553.097,49	10.797.232,93	10.779.555,83	11.021.801,34	10.874.891,70
E. Réductions de valeurs	-183.874,84	-367.284,43	200.015,72	295.116,47	350.145,52	405.209,63
F. Provisions	-1.121.274,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H. Autres ch. Exploitation	437.833,20	830.837,94	281.513,14	272.486,40	273.479,13	274.491,71
I. Total :	124.734.828,30	126.746.032,26	131.394.842,13	133.675.147,97	136.266.894,47	138.920.690,47
II. Ch. financières:						
Investissements	2.804.960,95	3.335.987,32	3.250.937,24	3.168.226,60	3.080.575,45	2.981.989,63
Crédit CT	37.487,34	21.831,86	21.000,00	21.000,00	21.000,00	21.000,00
Autres	3.045,99	2.437,55	750,00	750,00	750,00	750,00
- Total	2.845.494,28	3.360.256,73	3.272.687,24	3.189.976,60	3.102.325,45	3.003.739,63
III. Charges exceptionnelles:						
Charges ex. antérieurs	433.379,62	1.905.756,70	112.742,07	114.996,91	117.296,85	119.642,79
Autres charges	1.098,44	141,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Total	434.478,06	1.905.897,70	113.242,07	115.496,91	117.796,85	120.142,79
IV. Total	128.014.800,64	132.012.186,69	134.780.771,44	136.980.621,48	139.487.016,77	142.044.572,89

Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024

Résultat de l'exercice	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat d'exploitation	1.139.965,95	3.109.685,23	1.551.970,82	2.083.731,41	2.437.570,84	2.775.151,47
Résultat courant	-714.743,03	816.700,64	-693.472,46	-79.001,23	362.489,35	798.655,80
Résultat de l'exercice	52.151,44	-5.468,63	-256.714,53	355.501,86	794.692,50	1.228.513,01

E. Organigramme fonctionnel



F. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Conformément à l'article 3 :6 §1er du Code des sociétés et associations, le Conseil d'administration procède à l'évaluation des risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Selon cette évaluation, il n'existe pas d'incertitude ou risques particuliers mis à part les risques inhérents directement à son activité. Les principes de prudence ont été appliqués et les provisions nécessaires à assurer une image fidèle ont été comptabilisées à fin 2022.

Le plan financier pluriannuel présenté ci-dessus démontre, toutes choses restant égales, que la situation financière du CHR de Huy est viable à long terme. Cependant, le financement hospitalier est souvent une variable d'ajustement du Gouvernement fédéral afin d'équilibrer le budget. Un maintien de l'accélération du sous-financement hospitalier pourrait mettre en péril le CHR de Huy comme toutes les autres institutions hospitalières.

La création des réseaux doit être perçue par le CHR de Huy plus comme une opportunité que comme une menace.

II. DONNEES IMPORTANTES SURVENUES APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Néant.

III. INDICATION DES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19, les interventions de l'Inami et de l'Aviq se sont arrêtées en mars 2022. En cas de recrudescence de la pandémie en 2023, il serait nécessaire de les réactiver pour maintenir l'équilibre de l'intercommunale.

IV. INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

Néant.

V. INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES DE SOCIETE.

Sans objet.

VI. INDICATIONS EN CAS DE PERTE REPORTEE OU DE PERTES DE L'EXERCICE PENDANT DEUX EXERCICES SUCCESSIFS.

La perte reportée au 31/12/2022 est de 988.309 euros. Les prévisions des exercices futurs font apparaître un bénéfice supérieur à la perte reportée. Le principe de continuité s'applique donc.

VII. AUTRES INFORMATIONS QUI DOIVENT ETRE INSEREES EN VERTU DU CODE DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS.

Néant.

VIII. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.

Dans le cadre de la gestion de la dette, l'Intercommunale a recours à un instrument financier spécifique, l'« interest rate swap », dont la valeur « market to market » est de -387.200 euros au 31/12/2022.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE HUY POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels du CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE HUY (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels du CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE HUY durant un exercice.

Rapport sur les comptes annuels***Opinion avec réserves***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 217.245.441 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.150.256 €.

À notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserves

Les rattrapages relatifs au budget des moyens financiers ont été estimés sur la base des informations les plus récentes reçues du SPF Santé Publique. Néanmoins, les révisions définitives des budgets des exercices 2016 à 2022 risquent de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de la société. Étant donné l'importance de la marge d'interprétation inhérente à la détermination de ces montants, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de ceux-ci sur les comptes annuels.

En globalité, le solde à rétrocéder (codes 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs non encore révisés, s'élève à 10,6 millions d'€. Le rattrapage estimé de l'exercice s'élève à - 465 K€.

Suite à l'arrêté royal du 30 octobre 2020 fixant les modalités d'octroi d'une intervention financière fédérale exceptionnelle aux hôpitaux dans le cadre de l'épidémie de coronavirus

COVID-19, l'hôpital a estimé, sur la base des informations reçues, une indemnisation de 0,6 million d'€ pour l'exercice 2022 et une indemnisation complémentaire de 0,2 million d'€ pour l'exercice 2021. Ces indemnisations, tout comme celles actées en 2020 et 2021, ont été prises en résultat, mais feront l'objet d'une révision en 2023 et 2024. Cette révision risque de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de l'hôpital. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de celle-ci sur les comptes annuels. Compte tenu des avances reçues en 2020, le montant estimé à récupérer pour les 3 exercices concernés s'élève à 1,2 M€ (code 1793 du passif).

En 2017, la Ville de Huy a accordé un prêt d'un million d'€ à l'intercommunale, à rembourser en 10 annuités. Ce prêt a été pris en produit sur l'exercice 2017 au lieu d'être acté en compte de dette. Le remboursement et la prise en charge par l'intercommunale ont débuté en 2021. Compte tenu des remboursements et prises en charge déjà effectués, les fonds propres du CHR de Huy sont surévalués à concurrence de 754 K€.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Paragraphe d'observation — Crise du COVID-19

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.20 des comptes annuels, qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'exercice clôturé.

Paragraphe d'observation — Pension

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.14 des comptes annuels, qui fait état du régime de pension applicable aux agents statutaires, dont la cotisation de responsabilisation, de l'incertitude réglementaire liée, de la situation propre à la Société et de l'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque Nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Le Conseil d'administration applique comme référentiel comptable l'Arrêté royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux, alors que celui-ci ne peut être considéré comme totalement équivalent à l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. Pour le reste, sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments repris dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- Notre section «Fondement de l'opinion avec réserves» décrit les circonstances qui constituent un cas éventuel de non-respect du référentiel comptable applicable en Belgique. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Grâce-Hollogne, le 24 mai 2023

SRL Cathy DUCHESNE, Réviseur d'entreprises et Expert-comptable
Commissaire
Représentée par



Signé numériquement par :
Cathy Duchesne (Signature)
Nom DN : CN = Cathy
Duchesne (Signature) C =
BE

Cathy DUCHESNE
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	549	181	368
Temps partiel	1002	968	137	831
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.145	268	877
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	997.530	339.713	657.817
Temps partiel	1012	1.038.949	160.252	878.697
Total	1013	2.036.479	499.965	1.536.514
Frais de personnel				
Temps plein	1021	38.170.634	13.117.061	25.053.573
Temps partiel	1022	36.823.924	5.792.474	31.031.450
Total	1023	74.994.558	18.909.535	56.085.023
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.096	258	838
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.959.637	485.808	1.473.829
Frais de personnel	1023	62.633.812	15.894.751	46.739.061
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	571	956	1.146
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	538	847	1.040
Contrat à durée déterminée	111	30	82	86
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	3	27	20
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	188	132	269
de niveau primaire	1200	19	16	26
de niveau secondaire	1201	57	49	88
de niveau supérieur non universitaire	1202	92	52	127
de niveau universitaire	1203	20	15	28
Femmes	121	383	824	877
de niveau primaire	1210	17	131	94
de niveau secondaire	1211	109	351	310
de niveau supérieur non universitaire	1212	232	318	433
de niveau universitaire	1213	25	24	40
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	530	775	994
Ouvriers	132	41	181	152
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	8	9
Nombre d'heures effectivement prestées	151	16.419	8.446
Frais pour la société	152	658.727	118.551

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	379	554	738
210	90	120	165
211	279	310	490
212			
213	10	124	83

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	356	566	703
310	46	108	100
311	302	331	519
312			
313	8	127	84
340			
341			
342	2	2	3
343	354	564	700
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	105	5811	423
5802	1.546	5812	5.017
5803	127.887	5813	251.088
58031	127.887	58131	251.088
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

PROCES-VERBAL COMITE DE REMUNERATION DU 10 MAI 2023

Présents : Monsieur RORIVE ; Président ; Monsieur JAVAUX, Vice-Président ;
Monsieur VAN HULLE, Administrateur ; Monsieur RONVEAUX, Directeur général.

Absents et excusés : Madame SEINLET, Administratrice ; Monsieur CARLOZZI,
Administrateur.

1. Rapport annuel du Comité de rémunération

En vertu de l'article L1523-17§2 et de l'article 43, le Comité de rémunération émet, après en avoir informé le Conseil d'administration, des recommandations à l'Assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'audit ;

Le 10 mai 2023, en vertu de l'application du nouveau Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération a établi la rémunération du Président, du Vice-Président et les jetons de présence conformément à l'article 53-11-1§2 et §7 et à l'annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Ces rémunérations sont donc en parfaite concordance avec les réglementations ;

Il est à noter que les rémunérations et les jetons de présence sont inférieurs aux plafonds autorisés ;

Le montant du jeton de présence, fixé à 150 euros par le Comité de rémunération du 6 décembre 2019 a été indexé à plusieurs reprises en 2022 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2022	159,18	1,7758
février 2022	162,33	1,8110
mars 2022	162,33	1,8110
avril 2022	165,61	1,8476
mai 2022	165,61	1,8476
juin 2022	168,92	1,8846
juillet 2022	168,92	1,8846
août 2022	168,92	1,8846
septembre 2022	172,30	1,9222
octobre 2022	172,30	1,9222
novembre 2022	172,30	1,9222
décembre 2022	175,74	1,9601

Concernant la politique de rémunération des fonctionnaires dirigeants, ceux-ci ne sont pas visés par l'implémentation de l'IFIC. Le CHR de Huy continue d'appliquer les principes de la fonction publique ;

Vu le protocole d'accord du 22 mars 2022 faisant suite aux décisions du Conseil d'administration du 3 décembre 2021 et du 28 mars 2022 qui établissent une échelle salariale pour le niveau N-1, Directeur de Département et une évolution salariale en 35 ans pour les échelles de la Direction générale ;

Vu l'arrêt du Gouvernement wallon du 1^{er} juillet 2022 ;

LE COMITE DE REMUNERATION, à l'unanimité

Recommande au Conseil d'administration de ne pas modifier sa politique actuelle de rémunération dès lors qu'elle est particulièrement raisonnable, inférieure aux divers plafonds et respectant l'esprit de la fonction publique.

2. Rapport annuel de rémunération

a) Jetons de présence attribués aux administrateurs et rémunérations des mandataires et des titulaires des fonctions de direction

Vu l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Comité de rémunération du 6 décembre 2019 qui fixe le montant du jeton de présence à 150 euros, indexé à plusieurs reprises en 2022 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2022	159,18	1,7758
février 2022	162,33	1,8110
mars 2022	162,33	1,8110
avril 2022	165,61	1,8476
mai 2022	165,61	1,8476
juin 2022	168,92	1,8846
juillet 2022	168,92	1,8846
août 2022	168,92	1,8846
septembre 2022	172,30	1,9222
octobre 2022	172,30	1,9222
novembre 2022	172,30	1,9222
décembre 2022	175,74	1,9601

Vu la décision du Comité de rémunération du 10 mai 2023 qui confirme la fixation du montant des jetons de présence attribués aux administrateurs et indemnités de fonction ;

Vu la décision du Conseil d'administration du 26 juin 2019 qui désigne les membres du Comité d'audit dont le mandat est rémunéré ;

LE COMITE DE REMUNERATION, statuant à l'unanimité

- a. informe des jetons de présences dont le montant a été fixé par le Comité de rémunération du 6 décembre 2019 et est de 150 euros indexé aux dates suivantes en 2022 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2022	159,18	1,7758
février 2022	162,33	1,8110
mars 2022	162,33	1,8110
avril 2022	165,61	1,8476
mai 2022	165,61	1,8476
juin 2022	168,92	1,8846
juillet 2022	168,92	1,8846
août 2022	168,92	1,8846
septembre 2022	172,30	1,9222
octobre 2022	172,30	1,9222
novembre 2022	172,30	1,9222
décembre 2022	175,74	1,9601

et des rémunérations des mandataires et des titulaires des fonctions de direction :

1. Président et Vice-Président(e)

Nom	Fonction	Rémunération brute annuelle
RORIVE Florian	Président	26751,50
CORTHOUTS Laurine	Vice-Président jusqu'au 4 juillet 2022	5074,85
JAVAUX Jean-Michel	Vice-Président à partir du 19 août 2022	4029,57

2. Administrateurs

Nom	Fonction	Jetons de présence bruts annuels
BERTRAND Marie-Christine	Administratrice	3521,93
COLET Pierre-Yves	Administrateur	2240,08
CARLOZZI Adrien	Administrateur	2518,14
SAJID Amal	Administratrice	3001,75
CROCHET Pierre	Administrateur	3680,82
JAVAUX Jean-Michel	Administrateur jusqu'au 19.08.2022	1653,20
JUEN Aurélien	Administrateur	844,67
CORTHOUS Laurine	Administrateur à partir du 19.08.2022	2243,40
PETRY Marcel (Ethias)	Administrateur	1023,79
RORIVE Francine	Administratrice	3153,10
SEINLET Sophie	Administratrice	3156,38
LHONNAY Bernard	Administrateur	3522,03
VAN HULLE Benjamin	Administrateur	2148,63
ANDRE Julien	Administrateur Fin 19.08.2022	153
GAILLARD Sandrina	Administratrice A partir du 19.08.2022	2419,14

3. Direction

NOM	FONCTION	BRUT ANNUEL	ONSS trav	IMPOSABLE	AVANTAGES EN NATURE
LEVAUX Christophe	Directeur général médical	131107,97	11420,67	119687,30	GSM : 144 Voiture : 3510,57
RONVEAUX Jean- François	Directeur général	162574,73	15096,38	147478,35	GSM : 144 Voiture : 3360,08
COLIGNON Samuel	Directeur de département	98617,26	10869,51	87747,75	GSM : --- Voiture : --
BOVY Cédric	Directeur de département	112164,17	12388,13	99776,04	GSM : 144 Voiture : 22,90
DATTOLI Nathalie	Directrice de département	110573,39	12208,81	98364,58	GSM : --- Voiture : --
JADOT Valerie	Directrice de département	112544,07	12418,94	100125,13	GSM : 144 Voiture : ----
FRESON Muriel	Directrice de département	95891,00	10534,86	85356,14	GSM : --- Voiture : --

TROLIN Christian	Directeur de département	86883,29	9133,65	77749,64	GSM : --- Voiture : --
BOVY Laurence	Pharmacien en chef	101647,49	11017,09	90630,40	GSM : --- Voiture : --

b. joint, en annexe, la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun des mandats ainsi que celle des mandats des titulaires de la fonction dirigeante locale ;

c. joint, en annexe, la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

LE COMITE DE REMUNERATION, statuant à l'unanimité

a) approuve le rapport portant sur la pertinence ;

b) présente le présent rapport au Conseil d'administration du 24 mai 2023 et l'annexe au rapport de gestion.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CE JOUR

Les membres du Comité de rémunération entendent lecture du présent procès-verbal et l'approuvent séance tenante.

La séance est levée.

Le Directeur général,



Jean-François RONVEAUX